



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Angoulême, 7 septembre 2020

Objet : Dépôt des déclarations de candidatures pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020

Les déclarations de candidatures pour le premier tour des élections sénatoriales organisées le dimanche 27 septembre 2020 seront reçues à la préfecture de la Charente – bureau des élections – rue de la préfecture à Angoulême, du lundi 7 septembre 2020 au jeudi 10 septembre 2020 de 8h30 à 17h00, et le vendredi 11 septembre 2020 de 8h30 à 18h00.

En cas de second tour, les déclarations de candidature seront enregistrées sur le lieu de vote situé au centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente, 30 rue Denis Papin à Angoulême.

Toutes les informations utiles aux candidats, notamment le dossier de candidature, sont consultables sur le site :

<http://www.charente.gouv.fr/Politiques-publiques/Citoyennete-Election/Elections/Elections-politiques/Elections-senatoriales-2020/Elections-senatoriales-du-27-septembre-2020>

**Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle**

Tél. : 05.45.97.62.37 / 06.49.00.12.76
Courriel : pierre.ge@charente.gouv.fr
Service : pref-communication@charente.gouv.fr

1/1

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 – 16023 ANGOULÊME Cedex